



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

*BULLETIN HEBDOMADAIRE*

*"Iteka n'Ijambo"*

*Uwo uri wese ubahirizwa*

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 285 DU 26 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2021**

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 12 personnes tuées dont 3 cadavres retrouvés et 2 victimes d'exécution extrajudiciaire, 4 VSBG, 3 personnes enlevées et 28 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 2 femmes et 3 mineurs tués ainsi que 1 femme arrêtée arbitrairement.

Des policiers, des Imbonerakure, des agents du

SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

Ce bulletin revient aussi sur la gestion du COVID-19 et des faits sécuritaires dont des attaques à main armée ayant emporté des vies humaines et des blessés.

## **LES GRANDS TITRES**

**I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

**II. DES FAITS SECURITAIRES**

**III. DE LA GESTION DU COVID-19**

## CONTENU

<b>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....</b>	<b>3</b>
<b>I.1. DU DROIT A LA VIE.....</b>	<b>3</b>
<b>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</b>	<b>3</b>
<b>I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE.....</b>	<b>3</b>
<b>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE.....</b>	<b>4</b>
<b>I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....</b>	<b>4</b>
<b>I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT.....</b>	<b>6</b>
<b>II. DES FAITS SECURITAIRES.....</b>	<b>7</b>
<b>II.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</b>	<b>7</b>
<b>II.2. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS.....</b>	<b>7</b>
<b>II.3. DES REGLEMENTS DE COMPTE.....</b>	<b>7</b>
<b>II.4. AUTRES FAITS SECURITAIRES.....</b>	<b>8</b>
<b>III. DE LA GESTION DU COVID-19.....</b>	<b>9</b>
<b>IV. CONCLUSION.....</b>	<b>10</b>

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>CDS</b>	: Centre de Santé
<b>CNDD-FDD</b>	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces de Défense de la Démocratie
<b>CNL</b>	: Congrès National pour la Liberté
<b>COOPEC</b>	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
<b>ECOFO</b>	: Ecole Fondamentale
<b>FBU</b>	: Francs Burundais
<b>MFP</b>	: Mutuelle de la Fonction Publique
<b>OPJ</b>	: Officier de Police Judiciaire
<b>PJ</b>	: Police Judiciaire
<b>RDC</b>	: République Démocratique du Congo
<b>RED</b>	: Résistance pour un Etat de Droit au Burundi
<b>SNR</b>	: Service National de Renseignement
<b>VSBG</b>	: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

## **I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

### **I.1. DU DROIT A LA VIE**

#### **Deux personnes tuées et quatre autres blessées en commune Muha, Bujumbura Mairie**

En date du 27 septembre 2021, sur la route Bujumbura-Rumonge, zone Kanyosha, près du cimetière de Ruziba à l'endroit communément appelé « chez Gaparata », un enfant a été tué et 4 autres personnes dont 3 policiers ont été blessées par une explosion d'une grenade lancée par Dieudonné Habonimana, membre de la milice Imbonerakure résidant au quartier Gisyo. Selon des sources sur place, ce présumé auteur a été arrêté et conduit au chef-lieu de la zone Kanyosha où il a été interrogé par des policiers accompagnés par des Imbonerakure avant d'être tué sur place. Selon les mêmes sources, l'incident a eu lieu après une dispute entre lui et d'autres gens non identifiés avant que Dieudonné n'explose cette grenade.

#### **Cinq personnes tuées et trois autres blessées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 28 septembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Vugizo, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Pascal, motard et Joseph Baranderekeye, boutiquier, ont été tués par

une explosion d'une grenade lancée dans un bar de cette localité par Nestor Ndayiragije alias Rasta, Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, quatre personnes dont une femme enceinte, épouse de cet Imbonerakure ont été blessées. Cette femme a succombé à ses blessures ainsi que le bébé après une opération de sa mère dans une structure sanitaire. Lors d'une intervention de la police, Nestor a été arrêté et conduit vers la Brigade de Gatumba mais à mi-chemin, Nestor Ndayiragije a été fusillé par des policiers et est mort sur le champ. Cette grenade a été lancée lors d'une dispute entre cet Imbonerakure et Joseph Baranderekeye.

**Deux personnes tuées et quatre autres blessées en commune Muha, Bujumbura Mairie**

**Cinq personnes tuées et trois autres blessées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

### **I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

#### **I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE**

#### **Une fillette violée en commune Gihogazi, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 septembre 2021 indique qu'en date du 18 septembre 2021, vers 18 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, D.S., âgée de 16 ans, a été violée par son voisin, Appolinaire Ndikumasabo, âgé de 27 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ce présumé auteur s'est introduit dans la maison de la victime puis l'a violée pendant que les parents de la victime n'étaient pas à la maison. Cette victime a crié au secours et une femme voisine est intervenue mais le présumé auteur était déjà parti. La mère de l'enfant a saisi le chef de colline et le lendemain matin, vers 5 heures, des Imbonerakure se sont rendus chez le présumé auteur pour l'arrêter mais il s'est évadé en passant par la fenêtre. Par après, Appolinaire Ndikumasabo s'est rendu lui-même aux responsables collinaires qui l'ont conduit à la police où il a été détenu tandis que la victime a été conduite au CDS Mutoyi pour des soins médicaux.

#### **Une fille violée en commune Gihogazi, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 septembre 2021 indique qu'en date du 18 septembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une fille surnommée N., sourde-muette, âgée de 25 ans, a été violée dans une bananeraie près d'une maison par un prénommé Jean Marie, âgé de 34 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a crié et des gens qui participaient à une fête de sa grande sœur venue présenter son enfant à ses grands-parents, sont intervenus en arrêtant Jean Marie et ils l'ont conduit au cachot communal du poste de police tandis que la victime a été conduite au CDS pour des soins médicaux. Le lendemain, Jean Marie a été relaxé après avoir payé une somme de 50 000 FBU sur l'initiative d'une animatrice communautaire prénommée Marie et il est allé en Tanzanie. En date du 20 septembre 2021, un oncle de la victime est allé se plaindre chez un OPJ qui s'est rendu sur la colline pour s'enquérir des faits et a arrêté l'animatrice communautaire.

Elle a été détenue au cachot du poste de police communal.

***Une personne blessée en commune Gatara, province Kayanza***

En date du 29 septembre 2021, vers 1 heure, sur la colline Shinya, commune Gatara, province Kayanza, Tharcisse Nitereka, âgé d'une cinquantaine d'années, a été blessé à coups de machette au niveau de la tête par sa femme Félicité Ntunzwenimana, âgée de 42 ans en complicité avec son fils, Fabrice Nahayo, âgé de 17 ans. Selon des sources sur place, les mobiles de cet acte étaient liés aux conflits fonciers. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée au CDS Gatara pour subir des soins médicaux et les auteurs de cet acte ont été appréhendés et conduits au cachot de la commune Gatara pour des raisons d'enquête.

***Une élève violée en commune et province Makamba***

En date du 28 septembre 2021, vers minuit, L.K., élève de la 7<sup>ème</sup> année a été violée par Eliphaz Niyokwizera, directeur de l'ECOFO Mahembe se trouvant sur la colline Karonge, commune et province Makamba. Selon des sources sur place, cette jeune fille a quitté la maison vers 23 heures sur un

message téléphonique de son directeur qui habite tout près de chez elle. Le directeur Eliphase Niyokwizera, membre du CNDD-FDD a laissé sa femme au lit conjugal pour rejoindre son élève dans une bananeraie. Le frère de la jeune fille a appelé les membres de la famille et ont tabassé ce directeur avant de le conduire à une position de police de la zone Gitaba. Le lendemain, il était dans un état de santé critique au service chirurgical de l'hôpital Makamba gardé par des policiers. Le directeur provincial a dit qu'il sera traduit devant la justice dès que sa santé sera rétablie. Les responsables du CNDD-FDD dans la zone Gitaba ont tenté de protéger ce directeur sans succès.

***Une fillette violée en commune Gihogazi, province Karuzi***

***Une fille violée en commune Gihogazi, province Karuzi***

***Une personne blessée en commune Gatara, province Kayanza***

***Une élève violée en commune et province Makamba***

***1.3. DU DROIT A LA LIBERTE***

***1.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES***

***Un chef collinaire, membre du parti CNL enlevé en commune Mugina, province Cibitoke***

En date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, vers 10 heures, au bureau communal de Mugina, province Cibitoke, Désiré Ndayishimiye, chef de colline Luberizi, membre du parti CNL, a été enlevé par Ahmed Nabil Sindayigaya, responsable provincial du SNR à Cibitoke. Selon des sources sur place, Désiré Ndayishimiye a été appelé par Julienne Ndayihaya, administrateur de la commune Mugina pour participer à une réunion de service. Arrivé à la commune, Désiré Ndayishimiye s'est présenté chez l'administrateur qui lui a donné l'ordre de ne pas sortir du bureau. Après quelques minutes, le responsable provincial du SNR est venu avec son véhicule et il a conduit Désiré vers une destination inconnue. Selon les mêmes sources, Désiré a été obligé maintes fois d'adhérer au parti CNDD-FDD mais en vain. La famille et les voisins ont cherché partout dans les cachots de Cibitoke et même au bureau du responsable provincial du SNR et ce dernier a dit qu'il ne connaît pas cette personne. Julienne Ndayihaya a confirmé cette arrestation mais elle n'a pas dit le motif de l'arrestation et le lieu de détention.

***Une personne enlevée en commune Buganda, province Cibitoke<sup>1</sup>***

En date du 27 juillet 2021, vers 10 heures, sur la 3<sup>ème</sup> transversale, colline Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke, Camarain Mburu, âgé de 42 ans, père de deux enfants, natif de la zone Kamenge, commune Ntahangwa, a été enlevé par des agents du SNR de Cibitoke. Selon des sources sur place, il a été ligoté et embarqué à bord d'un véhicule du SNR immatriculé D3984A vers le bureau du SNR à Cibitoke. Le lendemain, il a été conduit vers un autre endroit inconnu. Selon les mêmes sources, Mburu, qui était en visite chez son ami, a été accusé de collaborer avec des rebelles burundais se trouvant en RDC.

***Deux personnes enlevées en commune Nyabihanga, province Mwaro<sup>2</sup>***

En date du 27 juillet 2021, Serges Sabimpa, infirmier au CDS Nyakaraye, commune Nyabihanga, province Mwaro, a été arrêté par le chef du SNR Mwaro, près du nouveau marché et conduit vers un lieu inconnu. Selon des sources sur place, le lendemain, une fouille perquisition a été opérée chez lui

<sup>1</sup>Le cas a été rapporté dans le bulletin no 276. Camarain Mburu a été relâché après une semaine de détention au cachot du SNR à Cibitoke.

<sup>2</sup>Le cas a été rapporté dans le bulletin no 275. Serges se trouve actuellement à la prison centrale de Mpimba.

mais rien n'a été trouvé. En date du 28 juillet 2021, Jean Claude Majambere, infirmier à l'hôpital de Fota qui habite la même maison, a été aussi arrêté et conduit dans un lieu inconnu. Ce dernier qui est du parti CNDD-FDD venait de passer un an après une mutation en provenance de Rumonge. Selon les mêmes sources, Serges avait dénoncé, dans les médias, des malversations faites par le chef de district sanitaire de Fota, Nazaire Nizigiyimana, qui avait changé un moteur d'une ambulance.

***Deux personnes enlevées en commune Nyabihanga, province Mwaro***

En date du 27 juillet 2021, Serges Sabimpa, infirmier au CDS Nyakaraye, commune Nyabihanga, province Mwaro, a été arrêté par le chef du SNR Mwaro, près du nouveau marché et conduit vers un lieu inconnu. Selon des sources sur place, le lendemain, une fouille perquisition a été opérée chez lui mais rien n'a été trouvé. En date du 28 juillet 2021, Jean Claude Majambere, infirmier à l'hôpital de Fota qui habite la même maison, a été aussi arrêté et conduit dans un lieu inconnu. Ce dernier qui est du parti CNDD-FDD venait de passer un an après une mutation en provenance de Rumonge. Selon les mêmes sources, Serges avait dénoncé, dans les médias, des malversations faites par le chef de district sanitaire de Fota, Nazaire Nizigiyimana, qui avait changé un moteur d'une ambulance.

***Un membre du parti CNL enlevé en commune Rusaka, province Mwaro***<sup>3</sup>

En date du 20 janvier 2021, très tôt le matin, sur la colline Nyamurenge, zone Makamba, commune Rusaka, province Mwaro, Dieudonné Mushirakure, membre du parti CNL, jeune marié de ladite colline et même commune, a été arrêté chez lui par le responsable du SNR en province Mwaro accompagné par le responsable du parti CNDD-FDD en commune Rusaka, Athanase Mpawenayo, le DCE Rusaka et natif de cette colline et Dieudonné Ndabashinze alias Kibiriti, Imbonerakure de cette commune. Selon des sources sur place, le ménage de cette victime a été encerclé depuis l'aube du même jour et elle était accusée de détenir des fusils. Ils l'ont obligée de leur montrer ces fusils et lui ont reproché d'avoir écrit un message à quelqu'un, et ce message se trouvait aussi dans le téléphone du chef de zone Makamba en même temps responsable communal du parti CNDD-FDD à Rusaka, Athanase Mpawenayo. Selon les mêmes sources, la victime a été embarquée par des policiers qui s'asseyaient sur lui à bord d'une camionnette du responsable du SNR en prenant la direction d'Ijenda-Bujumbura. Sa famille l'a cherché partout mais en vain.

***Un retraité ex-FAB enlevé en commune Mabanda, province Makamba***<sup>4</sup>

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mai 2021 indique qu'en date du 15 mai 2021, au chef-lieu de la commune Mabanda, province Makamba, Charles Hamenyimana, ex-FAB à la retraite, catéchiste à la succursale Muterama, paroisse Eglise anglicane Mabanda, a été introuvable. Selon des sources sur place, Charles Hamenyimana a été vu pour la dernière fois à 14 heures lorsqu'il était dans un garage de motos, tout près de la paroisse catholique de Mabanda où il a laissé son casque en prenant sa moto et il a dit à son ami qu'il allait revenir. Sa famille l'a cherché dans tous les cachots sans succès. Selon les mêmes sources, son téléphone a été injoignable le même jour à partir de 15 heures.

***Un représentant de la Ligue des jeunes du parti CNL enlevé en commune Muhanga, province Kayanza***

En date du 27 septembre 2021, vers 9 heures, au chef-lieu de la commune Muhanga, province Kayanza, Liévin Ndayishimiye, représentant de la Ligue des jeunes du parti CNL dans cette commune et natif sur même colline, a été enlevé par Ferdinand Habimana, représentant communal des jeunes du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était venue au chef-lieu de la commune Muhanga pour rencontrer l'administrateur communal. Selon les mêmes sources, le présumé auteur l'a embarqué à bord d'une voiture vers la commune Rango mais jusqu'à maintenant, il n'y a pas de nouvelles de la victime.

***Un représentant de la Ligue des jeunes du parti CNL enlevé en commune Gatara, province Kayanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 septembre 2021 indique qu'en date du 25 septembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Kinga, commune et province Kayanza, Eric Ntunzwenimana, cultivateur, représentant de la Ligue des jeunes du parti CNL en commune Gatara, a été arrêté devant la COOPEC Kayanza par deux agents non identifiés en tenue civile armés de pistolets. Selon des sources sur place, la victime a été menottée et acheminée vers le marché de Kayanza sur un poste de police et où étaient garés des camions pompiers. Selon les mêmes sources, ces agents ont appelé des agents du SNR qui sont arrivés par après et la victime a été conduite à bord dudit véhicule vers la permanence du parti CNDD-FDD à Kayanza. Par après, sa famille l'a cherché dans la permanence et dans des cachots de cette province mais en vain. La victime a été accusée de collaborer avec le mouvement armé RED-Tabara.

<sup>3</sup>Le cas a été rapporté dans le bulletin no 249. Dieudonné Mushirakure a été retrouvé à la prison centrale Mpimba

<sup>4</sup>Sa famille a été informée que Charles Hamenyimana se trouve en Tanzanie



## II. DES FAITS SECURITAIRES

### II.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

#### Deux corps sans vie retrouvés en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 septembre 2021 indique qu'en date du 20 septembre 2021, vers 16 heures, à moins d'une centaine de mètres de la rivière Rusizi, frontalière avec la RDC, sur la 4<sup>ème</sup> transversale, colline Kagazi, commune Rugombo, province Cibitoke, deux corps sans vie des hommes non identifiés ligotés et emballés dans une tente en plastique ont été retrouvés dans un champ de cotons par des pêcheurs. Selon des sources sur place, ces pêcheurs ont alerté des militaires d'une position proche de cet endroit et ils ont informé Gilbert Manirakiza, administrateur de la commune Rugombo. Selon les mêmes sources, ce dernier s'est rendu sur les lieux accompagné par un OPJ et a exigé des Imbonerakure d'enterrer ces cadavres.

#### Une femme tuée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Dans la matinée du 27 septembre 2021, sur la jonction de la 8<sup>ème</sup> avenue et la chaussée dite "kumayirabiri", au quartier Carama, zone Kinama,

commune Ntakangwa, Bujumbura mairie, Chantal Hatungimana, directrice du département de rapatriement et réintégration des sinistrés au Ministère de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la sécurité publique, a été tuée à coup de deux balles par un homme non identifié. Selon des sources sur place, la victime s'apprêtait à aller au service. Selon les mêmes sources, le présumé auteur s'est évadé à l'aide d'une moto et la victime a été évacuée à l'hôpital Roi Khaled où elle a rendu son âme. Trois personnes ont été arrêtées et détenues au cachot de la zone Kinama pour des raisons d'enquête.

*Deux corps sans vie retrouvés en commune Rugombo, province Cibitoke*

*Une femme tuée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie*

*Un corps sans vie retrouvé en commune et province Kayanza*

#### Un corps sans vie retrouvé en commune et province Kayanza

Dans la matinée du 3 octobre 2021, sur la colline Ntarambo, commune et province Kayanza, un corps sans vie de Gérard Habogorimana, âgé de 48 ans, a été retrouvé attaché à l'aide d'une corde à une branche d'un avocatier dans un champ d'avocateurs dont il était veilleur de nuit. Selon l'administration communale de Kayanza, des enquêtes y relatives ont déjà commencé afin de connaître les mobiles de cette mort.

### II.2. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

#### Un enfant tué et un autre blessé par grenade en commune et province Bubanza

En date du 29 septembre 2021, vers 12 heures, sur la sous-colline Kanombe, colline Mitakataka, commune et province Bubanza, un enfant a été tué et un autre blessé suite à une explosion d'une grenade qu'ils ont trouvée dans une maison en annexe de leur voisin, Gérard Nderambizi, Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces enfants jouaient avec

cette grenade lorsqu'elle a explosé. Selon les mêmes sources, les forces de l'ordre sont vite intervenues et elles ont trouvé une 2<sup>ème</sup> grenade dans la même maison. Jacques Nikwitegetse, chef de zone Mitakataka a indiqué que Gérard Nderambizi, propriétaire de la maison où ces grenades ont été trouvées a été arrêtée pour des raisons d'enquête tandis que l'enfant blessé a été conduit vers un hôpital de la localité pour des soins médicaux.

### II.3. DES REGLEMENTS DE COMPTE

#### Une femme blessée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 septembre 2021 indique qu'en date 20 septembre 2021, vers 21 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une femme appelée Nahimana, âgée d'une cinquantaine d'années, a été blessée sur la tête à l'aide

d'une machette par son voisin prénommé Lin. Selon des sources sur place, une jeune fille prénommé Vella était dans une fête de mariage et est tombée malade puis sa famille a accusé son voisin prénommé Melchior de l'avoir ensorcelée est venue se disputer avec Lin, fils de Melchior lui disant qu'une fois sa fille meure, eux aussi allaient mourir. Janvier, Richard, Diomède et Vital ont pris

des machettes, des matraques et des cailloux et sont allés attaquer chez Melchior. Ils ont détruit sa maison et ils ont coupé des bananeraies avant que des Imbonerakure et des policiers n'interviennent. Ces personnes ayant attaqué chez Melchior ont été arrê-

tés et conduits au cachot de la commune pour des raisons d'enquête. Un OPJ et un chef de cette colline ont réglé l'affaire à l'amiable en infligeant une amende de 500.000 fbu aux frères de Vella et à Lin de faire soigner Nahimana.

#### **II.4.AUTRES FAITS SECURITAIRES**

##### ***Deux grenades retrouvées en commune Mpanda, province Bubanza***

En date du 2 octobre 2021, vers le matin, sur la sous colline Gako, colline Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, deux grenades ont été trouvées par des passants dans un chemin. Selon des sources sur place, la police les a par après récupérées. Selon les mêmes sources, le chef de colline Musenyi, Gervais Ndahabonye a indiqué que celui qui a posé ces engins n'a pas été identifié.

##### ***Mise en garde contre des collaborateurs des groupes armés en commune Bukinanyana, province Cibitoke***

En date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, de 11 heures à 15 heures, sur la colline et zone Bumba, commune Bukinanyana, province Cibitoke, Christian Nkurikiye, administrateur communal de Bukinanyana a tenu une réunion de mise en garde contre des collaborateurs des groupes armés se trouvant dans la forêt de la Kibira. Selon des sources sur place, à cette réunion participaient des habitants de cette localité, des autorités administratives, policières et militaires. Selon les mêmes sources, des groupes armés parlant le Kinyarwanda localisés dans la réserve naturelle de la Kibira sont ravitaillés par certains habitants et cette autorité communale a indiqué : « Nous connaissons quelques personnes qui collaborent avec des groupes armés et si elles ne veulent pas cesser les sanctions sont prévues ». Cette autorité communale a même ajouté qu'il y avait une semaine, des affrontements entre ces groupes à main armée et des forces de l'ordre ont eu lieu dans cette localité et ont fait des morts.

##### ***Des coups de feu entendus en commune Rusaka, province Mwaro***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 septembre 2021 indique qu'en date du 18 septembre 2021, dans la nuit, sur la colline, com-

mune Rusaka, province Mwaro, des gens non identifiés armés de fusils ont tiré des coups de feu. Selon des sources sur place, des gens qui faisaient des rondes nocturnes ont vu des hommes à main armée non identifiés passer mais aucun dégât tant humain que matériel n'a été observé.

##### ***Un policier failli être tué en commune et province Rutana***

En date du 29 septembre 2021, vers 16 heures, sur une position de police de Nyamure, colline Nyamure, zone Gitaba, commune et province Rutana, un nommé Bigirimana, policier a tenté de tirer une balle sur son collègue Dominique, chef de cette position. Selon des sources sur place, le nœud du problème a été une affaire de concubinage. Bigirimana a amené sa concubine pour qu'il passe la nuit sur cette position mais son chef lui en a empêché et Bigirimana a tenté de tuer Dominique. Selon les mêmes sources, des policiers ont maîtrisé Bigirimana et ont appelé leurs chefs hiérarchiques du commissariat communal de Rutana et ces derniers l'ont conduit au cachot dudit commissariat, le même jour, vers 18 heures.

##### ***Une personne blessée en commune et province Ruyigi***

Dans la matinée du 30 septembre 2021, vers 2 heures, au centre-ville de Ruyigi, des gens non identifiés ont blessé Jean Havyarimana, veilleur dans un kiosque appartenant à une commerçante appelée Kecuru. Selon des sources sur place, ils ont aussi volé 20 pagnes et ils ont failli tuer le veilleur à l'aide d'une grosse pierre qu'ils lui ont jeté au niveau des jambes. Selon les mêmes sources, Jean Havyarimana a été conduit à l'Hôpital Rural de Ruyigi pour des soins médicaux.

***Deux grenades retrouvées en commune Mpanda, province Bubanza***

***Mise en garde contre des collaborateurs des groupes armés en commune Bukinanyana, province Cibitoke***

***Des coups de feu entendus en commune Rusaka, province Mwaro***

***Un policier failli être tué en commune et province Rutana***

***Une personne blessée en commune et province Ruyigi***

### **III. DE LA GESTION DU COVID-19**

#### ***Situation de la pandémie du COVID-19 en Mairie de Bujumbura***

En date du 28 septembre 2021, lors d'une conférence de presse, le Ministre de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida a déclaré que le taux de positif au COVID-19, est très réduit dans la municipalité de Bujumbura. Il a précisé que sur 2000 personnes qui se sont faits dépister, la semaine passée, seuls 11 cas ont été testés positifs. Cependant, dans

les différents centres de dépistage, il a été observé des foules de gens qui venaient faire le test de contrôle après confinement et prise de médicaments à domicile. Ce 27 septembre 2021, par exemple, au centre bon accueil, plus de 50 personnes y faisaient la queue; la même situation s'observait à Jabe, site qui accueille seulement des personnes venues pour le test de contrôle.

#### ***IV. CONCLUSION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des cas liés à la

gestion du COVID-19 et aux faits sécuritaires ayant causé la perte des vies humaines et des blessés dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.